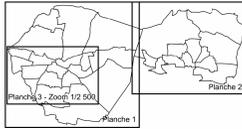


P.L.U.

Plan Local d'Urbanisme
Modification simplifiée n° 2

Commune de Ruy-Montceau



4.2.c. Documents graphiques du règlement

Planche 3 - Zoom sur le centre-bourg de Ruy

Document de travail en date du 4 juillet 2024



LES ZONES ET LES SECTEURS

- Limite de zone
- pi Secteur de protection de captage (périmétre immédiat)
- OA Secteur concerné par des Orientations d'Aménagement et de Programmation
- pr Secteur de protection de captage (périmétre rapproché)
- pe Secteur de protection de captage (périmétre éloigné)

- #### ZONES URBAINES
- Ua Zone agglomérée dense de Ruy
 - Uac Zone agglomérée dense de Ruy de confinement des commerces
 - Uab Zone agglomérée dense de Montceau
 - Ub Zone d'extension des centres agglomérés
 - Uc Zone urbaine d'extension de faible densité
 - Uh Zone urbaine d'extension de plus faible densité (gestion du bâti existant)
 - Ui Zone d'activités économiques
 - Uia Zone d'activités économiques (constructibilité limitée)

- #### ZONES AGRICOLES
- A Zone agricole
 - An Zone agricole à enjeux environnementaux et paysagers
 - As Zone agricole d'intérêt scientifique et/ou à enjeux de milieux naturels
- #### ZONES NATURELLES ET FORESTIÈRES
- N Zone naturelle protégée
 - Ne Zone naturelle d'équipements publics de sports et loisirs
 - Na Zone naturelle d'intérêt scientifique et/ou à enjeux de milieux naturels

- #### ZONES A URBANISER
- AU Zone d'urbanisation future
 - AUa Zone d'urbanisation à aménager à vocation principale d'habitat
 - AUu Zone d'urbanisation à aménager à vocation d'activités économiques

- #### RESERVES D'EQUIPEMENTS PUBLICS
- Emplacement réservé (L151-41-1°, 2° et 3° du code de l'urbanisme)
 - Numéro de l'opération

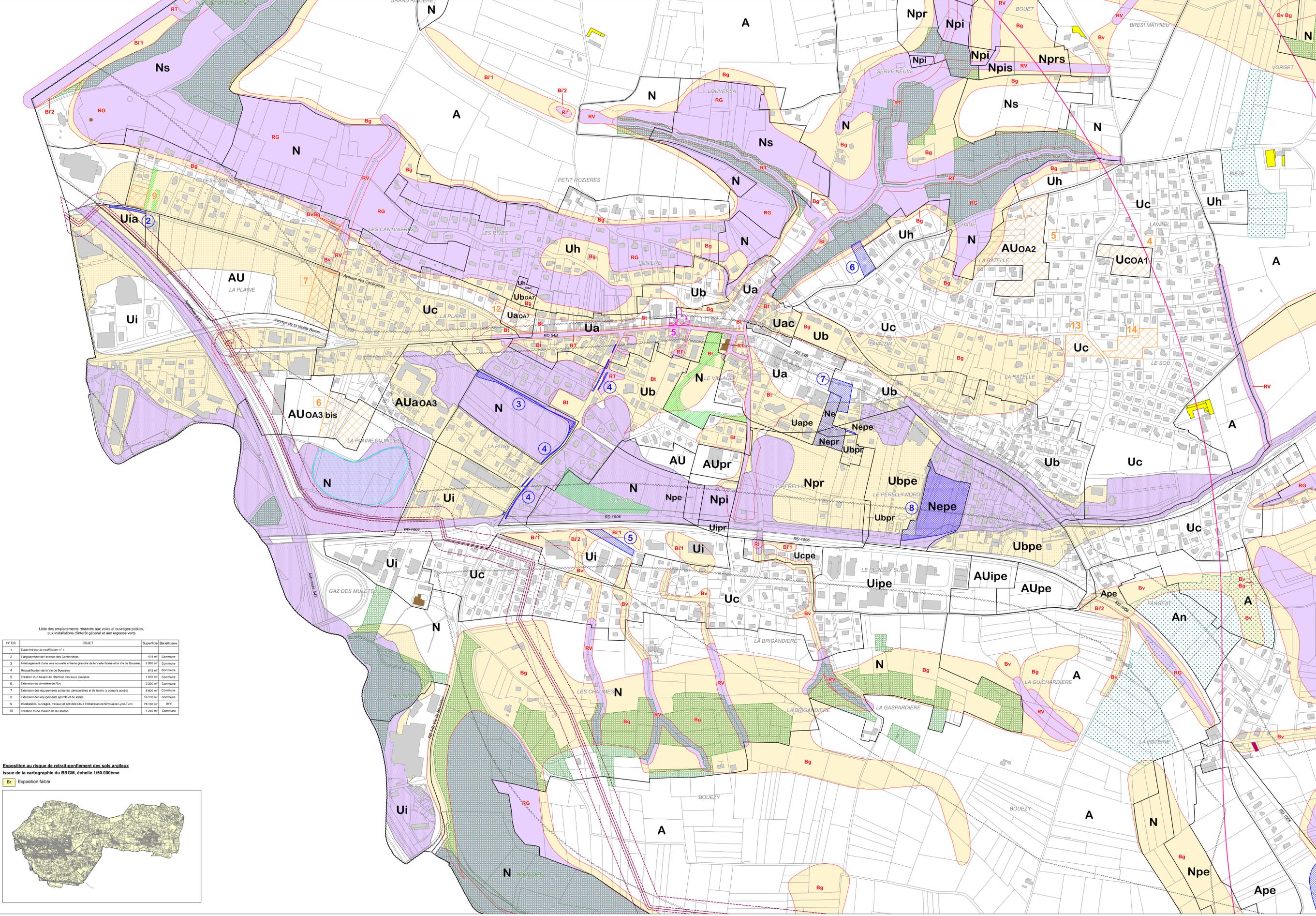
- #### AUTRES SERVITUDES
- Secteur de mixité sociale (L151-41-1° du code de l'urbanisme)
 - Numéro de l'opération
 - Secteur réservé pour la réalisation de logements localisés sociaux (L151-41-1° du code de l'urbanisme)
 - Numéro de l'opération
 - Bâtiment d'intérêt patrimonial (changement de destination)
 - Bâtiment d'intérêt patrimonial (changement de destination équipement)
 - Élément bâti remarquable du Paysage
 - Périmétre de la Déclaration d'Utilité Publique du projet de liaison ferroviaire Lyon-Turin
 - Espace Boisé Classé
 - Zone humide
 - Corridor écologique
 - Élément Naturel Remarquable du Paysage

- #### INFORMATIONS
- Bâtiment d'élevage
 - Ligne Haute Tension
 - Secteur de vulnérabilités sonores liées aux infrastructures de transports terrestres (se référer à l'annexe préfectorale présentée en pièce annexe du PLU)

- #### SECTEURS DE RISQUES NATURELS
- Plan de Prévention des Risques Naturels prévisibles d'inondation de la Bourne Moyenne valant Servitude d'Utilité Publique (cf. annexe 5.1)
- Zone inconstructible sauf exceptions
 - Zone constructible sous conditions

- #### SECTEURS DE RISQUES TECHNOLOGIQUES
- Risques liés aux canalisations de transport de matières dangereuses
- Canalisation de gaz (DN 100 - PMS 67,7 bar)
 - SUP 2 et 3 : 5 mètres
 - SUP 1 : 25 mètres
 - Installation annexe à la canalisation de gaz
 - SUP 2 et 3 : 6 mètres
 - SUP 1 : 35 mètres

- #### EXPOSITION AU RISQUE DE RETRAIT-CONFLEMENT DES SOLS ARGILEUX
- issue de la cartographie du BRGM, échelle 1/50.000ème
- Br Exposition faible



Liste des emplacements réservés aux voies et ouvrages publics, aux installations d'intérêt général et aux espaces verts

N° ER	OBJET	Superficie	Bénéficiaire
1	Supprimé par la modification n° 1		
2	Elargissement de l'avenue des Cantonniers	414 m²	Commune
3	Aménagement d'une voie nouvelle sur le tracé de la Vieille Borne et la Vie de Bouzeau	2 030 m²	Commune
4	Requalification de la Vie de Bouzeau	815 m²	Commune
5	Création d'un bassin de rétention des eaux pluviales	1 876 m²	Commune
6	Extension du cimetière de Ruy	2 200 m²	Commune
7	Extension des équipements scolaires, périscolaires et de loisirs (y compris aérés)	8 800 m²	Commune
8	Extension des équipements sportifs et de loisirs	16 100 m²	Commune
9	Installations, ouvrages, travaux et activités liés à l'infrastructure ferroviaire Lyon-Turin	78 100 m²	RFF
10	Création d'une maison de la Chasse	1 240 m²	Commune

